SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROAGRI

■ CULTURES•MARAICHAGE•ARBORICULTURE



Un conseil personnalisé pour vous agriculteur

- Bénéfice: obtenez votre dossier complet comprenant un compte-rendu technique, la liste des pièces à fournir et les documents à compléter pour une demande de subvention
- Modalité: visites de sites potentiels, diagnostic et compte-rendu technique

CONSEIL IRRIGATION LÉGUMES

Pour valider et réaliser un plan d'eau d'irrigation de légumes ou une extension de réseau



Les avantages

Pour assurer la réalisation en toute **conformité règlementaire** de votre **plan d'eau d'irrigation de légumes**, bénéficiez du savoirfaire technique et de l'expertise de nos conseillers spécialisés.

- ➤ Déterminez le lieu d'implantation de la réserve d'eau collinaire.
- ➤ Viabilisez votre projet auprès des instances règlementaires (Police de l'eau...).
- Montez un dossier complet en vue du financement de votre projet.
- ☼ Bénéficiez pour votre projet d'un conseil indépendant s'appuyant sur les dernières références bretonnes en légumes frais et industrie.
- ☼ Sécurisez votre dossier de demande de subvention grâce à l'expertise reconnue de nos conseillers auprès des financeurs et à leur savoir-faire.
- 🞛 Bénéficiez de l'étude de l'impact économique de votre installation.



La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Notre conseiller vous accompagne dans la réalisation d'une réserve d'irrigation, du diagnostic au montage du dossier de subvention

CONSEIL IRRIGATION LÉGUMES

Modalités, tarifs et conditions générales de vente disponibles sur demande

LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

1

Pré-étude



- Notre conseiller spécialisé réalise dans le cadre d'une visite sur vos parcelles, une pré-étude du projet de réserve collinaire.
- Il met à plat l'ensemble de votre projet afin d'apprécier le ou les sites potentiels d'implantation.

2

Démarches d'autorisation



- Notre conseiller organise une visite de terrain de la Police de l'eau pour obtenir l'accord préalable sur le choix du site.
- Il assure la mise en relation avec un bureau d'études pour débuter l'étude approfondie et chiffrée de votre projet.
- H II vous appuie au montage du dossier de subventions.

3

Remise des éléments



- Votre conseiller assure le suivi de votre dossier.
- Il réalise pour vous les demandes de paiements auprès des financeurs après la réalisation des travaux.

Les agriculteurs témoignent

Je souhaitais réaliser une retenue collinaire pour sécuriser mes cultures légumières. Le conseiller légumes m'a accompagné du diagnostic à la réalisation en assurant aussi le dossier de subvention.





Les aides possibles

Création de plan d'eau et réseau d'irrigation peut être subventionné selon différents dispositifs.

Contactez votre conseiller.

Pensez-y

- Consultez chaque semaine nos conseils cultures sur www.chambres-agriculture-bretagne.fr
- Nous vous accompagnons aussi pour votre formation Certiphyto, diagnostic phyto du siège d'exploitation, plan de fumure, analyse de terre...

Contactez-nous!



VOS CONTACTS CONSEILLERS



: CODE PRODUIT PA0015 - juillet 2023

ambres d'agriculture de Bretagne - REF: CODE PRO